

DEPARTEMENT 49 – MAINE ET LOIRE
Arrondissement d'ANGERS
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
de SAINT-BARTHELEMY-D'ANJOU

Envoyé en préfecture le 08/04/2025

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le



ID : 049-264901992-20250331-D25_015_CA_2024-DE

Séance du 31 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 31 mars à 18 h 30 heures, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de Saint-Barthélemy-d'Anjou s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Dominique BREJEON, Président.

Présents : Dominique BREJEON, Isabelle RAIMBAULT, Mélanie GIRAULT-LOISEAU, Daniel VICENTE, Marie-Josèphe RENIER, Ivain BIGNONET, Roger CHAMPION, Chantal COSNEAU, Marie-Thérèse BURR, Laurent PELLOQUIN,

Absents Excusés : Chrystel BERTRON donne pouvoir à Daniel VICENTE, Maryline BEDUNEAU donne pouvoir à Marie-Josèphe RENIER, Eric VIAU, Françoise DHOTEL donne pouvoir à Chantal COSNEAU, Eric CLABECQ donne pouvoir à Roger CHAMPION, Alain SENIOW donne pouvoir à Laurent PELLOQUIN, Gilles MAZA donne pouvoir à Mélanie GIRAULT-LOISEAU.

Absents :

Convocation par mail du 25/03/2025

Nombre de membres : En exercice : 17 - Présents : 10 - Votants : 15

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF - EXERCICE 2024

Vu les articles L. 2121-31 et L. 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Il vous est proposé :

- d'approuver le compte administratif qui peut se résumer ainsi :

COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET CCAS						
LIBELLES	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents
Excédent ou solde d'exécution	0 €	137 195,41 €	0 €	10 452,29 €	0 €	147 647,70 €
Opérations de l'exercice	1 073 987,82 €	1 070 669,96 €	27 887,20 €	38 643,79 €	1 101 875,02 €	1 109 313,75 €
TOTAUX	1 073 987,82 €	1 207 865,37 €	27 887,20 €	49 096,08 €	1 101 875,02 €	1 256 961,45 €
Résultats de clôture	0 €	133 877,55 €	0 €	21 208,88 €	0 €	155 086,43 €
Restes à réaliser	0 €	0 €	2 028,29 €		2 028,29 €	- €
TOTAUX CUMULES	0 €	133 877,55 €	2 028,29 €	21 208,88 €	2 028,29 €	155 086,43 €
RESULTATS DEFINITIFS	0 €	133 877,55 €	0 €	19 180,59 €	0 €	153 058,14 €

➤ de constater les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

➤ d'arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus, à :

- un excédent de fonctionnement de.....133 877,55 €
- un excédent d'investissement (avant intégration des restes à réaliser) de.....21 208,88 €
- un excédent d'investissement (après intégration des restes à réaliser) de.....19 180,59 €
- un excédent global (avant intégration des restes à réaliser) de.....155 086,43 €
- un excédent global (après intégration des restes à réaliser) de.....153 058,14 €

M. le Président s'étant retiré de la salle au moment du vote et après avoir délibéré le Conseil d'Administration adopte à l'unanimité.

Isabelle RAIMBAULT,

Vice-Présidente du C.C.A.S

